

Commune de Montferrier sur Lez
PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
TENUE EN MAIRIE
LE 26 NOVEMBRE 2014 A 19H00

Le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni dans la salle de la Mairie, en séance ordinaire, **le 26 novembre 2014 à 19h00** sous la présidence de Monsieur Michel FRAYSSE, Maire.

Date de Convocation et d'affichage : 19 novembre 2014

Nombre de Conseillers en exercice : 23

Nombre de Conseillers présents ou représentés : 22

Présents : Monsieur FRAYSSE Michel, Mesdames LAZUTTES Marie-Andrée, PIOCH Danielle, BAZIN/MOUTOU Valérie, CABAS Marie-Hélène, MARLIER Nathalie, EHRET Isabelle, Messieurs BRETON Alain, CAPO Bernard, DANIEL Fabien, RUIZ Jacques, JAMME Alain, GAILLARD Franck, BARASCUD Bruno, BOUGETTE Julien, PROSPERI Jean-Marie, BERTHET Alain.

Absent(s) ayant donné un pouvoir :

- Madame Elisabeth TOUTAIN a donné pouvoir à Monsieur Bruno BARASCUD
- Madame Amélie GIORGETTI a donné pouvoir à Madame Marie-Andrée LAZUTTES,
- Madame Lydie ROCHETTE a donné pouvoir à Monsieur Michel FRAYSSE
- Monsieur Michel BOURELLY a donné pouvoir à Madame Isabelle EHRET
- Madame Brigitte DEVOISSELLE a donné pouvoir à Monsieur Alain BERTHET

Absente : Madame Dominique MARTIN

Madame Marie-Andrée LAZUTTES est élue secrétaire de séance

Monsieur le Maire invite l'Assemblée à approuver le PROCES-VERBAL de la séance du Conseil Municipal du 30 Septembre 2014 et transmis aux membres de cette Assemblée.

Suite aux erreurs énoncées par Monsieur Prospéri et rectifiées par Monsieur le Maire, le procès-verbal du Conseil Municipal du 30 Septembre 2014 est adopté à l'unanimité.

Monsieur le Maire énonce les différents points de l'ordre du jour et soumet son approbation globale au vote.

1 – TAUX TAXE D'AMENAGEMENT

2 – CONVENTION CLASSE DE NEIGE

3 – TARIFS CLASSE DE NEIGE

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

1 – TAUX TAXE D'AMENAGEMENT

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal la délibération du 7 octobre 2011 qui instaurait la taxe d'aménagement en remplacement de la taxe locale d'équipement.

Il propose de reconduire cette délibération pour une durée de un an, reconductible de plein droit pour l'année suivante si une nouvelle délibération n'a pas été adoptée avant le 30 novembre.

Le taux reste fixé à 5 %.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

2 – CONVENTION CLASSE DE NEIGE

Monsieur le Maire propose au conseil municipal une convention pour la classe de neige avec CAP MONDE Concept Loisirs. Cette classe de neige est prévue du Mercredi 21 janvier 2015 au vendredi 30 janvier 2015 au centre d'hébergement « les Airelles » à Bellevaux (Haute-Savoie).

Le prix est de 750 € TTC par personne pour 26 enfants et un adulte.

Le transport s'élève à 3 700 €. Le centre propose 3 animateurs qui accompagnent les enfants pendant l'aller et le retour.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

3 – TARIFS CLASSE DE NEIGE

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de fixer pour la classe de neige prévue du Mercredi 21 janvier 2015 au vendredi 30 janvier 2015 février inclus les tarifs suivants :

1^{ère} tranche : 190 € - Familles non imposables à l'impôt sur le revenu ou QF ≤ 7000 €

2^{ème} tranche : 270 € - Famille Quotient Familial > 7000 €

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Questions diverses

Madame EHRET évoque le projet OXYLANE de la commune de Saint Clément de Rivière.

Monsieur le Maire lit aux membres du conseil municipal le texte qu'il a écrit dans son éditorial du prochain bulletin municipal qui sortira le 11 décembre prochain.

La séance est levée à 20h00.